



Lycée des Métiers
de l'Automobile,
du Transport et
de la Logistique

NOUVEAUTÉ 2023 !

CAP

Agent d'Accueil et de Conduite Routière, Transport de Voyageurs

Dès
18 ans !



Le/la titulaire du CAP AACRTV (Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transport de Voyageurs) assure la relation client dans le cadre d'une prestation de service et contribue au développement commercial de l'organisation.

Il/elle **prépare le véhicule** et assure la **prise en charge des voyageurs** en toute sécurité. Les missions de l'Agent d'Accueil et de Conduite Routière sont **l'accueil des voyageurs, l'information des voyageurs, la mise en œuvre du service de transport, l'utilisation d'outils numériques** liés à son poste et en lien avec l'organisation, **la gestion de situations anormales** et/ou de conflits.. Il/elle est l'interface entre les clients et l'organisation dont il/elle porte les valeurs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le candidat du CAP apprendra à :

- Préparer un déplacement de transport de personnes (établir un itinéraire, organiser un voyage, renseigner les documents)
- Préparer un véhicule
- Conduire un véhicule de catégorie D en toute sécurité de façon économique en tenant compte de la législation
- Maintenir un véhicule en ordre de fonctionnement
- Communiquer avec la clientèle
- Réagir correctement en cas de situation imprévue

Durée de formation : 1 an, dont 6 semaines en milieu professionnel

MATIÈRES ENSEIGNÉES

- Français
- Histoire/Géographie
- Mathématiques / Sciences
- Langue vivante
- Arts Appliqués
- Éducation physique et sportive
- Enseignement professionnel
- Prévention Santé Environnement

Les + de la formation :

- > Obtention du permis D et de la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire)
- > Formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et au Sauvetage Secourisme du Travail



CAP

Agent d'Accueil et de Conduite Routière, Transport de Voyageurs

ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir 18 ans révolus
- Le permis catégorie B
- La formation s'adresse :
 - > Aux élèves titulaires d'un CAP et/ou BAC
 - > Aux élèves ayant suivi un cursus scolaire en lycée ou en CFA
- La passation du permis de conduire D et de la FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire) intégrée dans la formation nécessite de disposer d'un document d'identité valide ainsi que **l'attestation médicale du groupe Lourd**

Date limite de candidature : 9 mai 2023

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Accès direct et rapide à l'emploi dans des entreprises de transport de voyageurs ou de transport urbain

Le CAP AACRTV permet également une poursuite d'études en :

- BTS Transport et Logistique GTLA
- DUT Transport Logistique
- BTS Tourisme
- Bac CTRM ou TRANSPORT ou LOGISTIQUE



NOMBRE DE PLACE LIMITÉ !



CONTACT

Lycée des métiers Ettore Bugatti
8 Rue des Jonquilles 68110 ILLZACH
03 89 61 71 04



**Lycée des Métiers
de l'Automobile,
du Transport et
de la Logistique**

En collaboration avec les **Entreprises LK**

